

Sous la direction de
Guillaume DEVIN

LES SOLIDARITÉS TRANSNATIONALES

Politiques

Les solidarités transnationales sont devenues un phénomène presque banal dans les relations internationales contemporaines. Indissociables d'une certaine forme de rapprochement entre les sociétés, elles sont étroitement dépendantes des conditions sociales de leur production. Leur développement ainsi que leurs limites ne se présentent donc pas de manière homogène : mobilisation, organisation et influence ont des particularités propres. Néanmoins, l'intérêt universitaire et sans doute politique du phénomène ne saurait se satisfaire de simples descriptions micro-sociologiques. Il consiste également à interroger de façon plus systématique sur le fait social de la solidarité, sur son caractère potentiellement *transnational* et sur sa signification éventuellement *morale* ou *éthique*.

Au-delà des études de cas rassemblées ici, c'est donc à une réflexion plus générale que couvre ce livre, issu du troisième colloque de la Section des Études Internationales de l'Association Française de Science Politique : penser les solidarités transnationales comme des margueurs mais aussi comme des facteurs du changement au plan supranational, national et local.

Ont contribué à cet ouvrage

Bien-A Aoun, Elisabeth Bukspan, Guillaume Devin, Marc Digneuf, David Dumoulin-Kerrian, Nadège Picot, Laurent Gayet, Klaus-Gerd Gieseck, Joseph Laroche, Emmanuel Le Texier, Philippe Kyrtman, Johanna Siméoni, Marie Tourniquet.



Pris : 17,50 €

Introduction

Les solidarités transnationales, phénomène social à l'échelle mondiale

Guillaume Devin

Après la loyauté et les biens publics mondiaux¹, c'est encore un thème transversal que la Section d'Etudes Internationales de l'Association Française de Science Politique a retenu pour son troisième colloque dont on trouvera ici les Actes, substantiellement remaniés. Cette orientation est délibérée. Elle vise à s'emparer de certains objets, à examiner les réalités pratiques qu'ils recouvrent et à en tirer des tendances plus générales sur le cours actuel des relations internationales. L'exercice est difficile puisqu'il cherche la synthèse en évitant les travers du pointillisme et de l'essayisme, mais il est salutaire pour amorcer la réflexion et le débat d'idées dans un milieu académique où chacun ne sort guère de son domaine de spécialité. Ajoutons qu'à l'occasion, cet exercice peut être aussi réussi s'il parvient à transformer des notions assez molles en catégories d'analyse significatives. Ainsi en ira-t-il peut-être des « solidarités transnationales » ?

Il eut été plus commode de se limiter à quelques études de cas : montrer que les ONG ont gagné en importance², que les « mouvements sociaux transnationaux » se sont multipliés³ ou

¹ Laroche (Josepha), dir., *La Loyauté dans les Relations internationales*, Paris, L'Harmattan, 2001 ; Constantin (François), dir., *Les Biens publics mondiaux*, Paris, L'Harmattan, 2002.

² Florini (Ann M.), ed., *The Third Force : The Rise of Transnational Civil Society*, Washington, Carnegie Endowment for International Peace Press, 2000, et "Transnational Civil Society" in : Edwards (Michaels) and Gaventa (John), eds., *Global Citizen Action*, London, Earthscan, 2001, pp.29-40.

³ Smith (Jackie G.), Chatfield (Charles), Pagnucco (Ronald), eds., *Transnational Social Movements And Global Politics : Solidarity Beyond The State*, Syracuse, N.Y, Syracuse University Press, 1997.

que les *advocacy networks* se sont professionnalisés⁴. En choisir une ou deux, faire son histoire et celle de ses acteurs, analyser ses modes d'action, mesurer son influence et conclure prudemment sur les extensions possibles. Voilà un chemin utile et nous l'emprunterons au cours de cet ouvrage. Mais nous voulions un peu plus.

A travers l'objet des solidarités transnationales, il y a d'abord celui de la relation d'entraide entre groupes et/ou personnes privées qui s'est imposé comme un phénomène presque banal dans les relations internationales d'aujourd'hui. Il n'en a pas toujours été ainsi. Même s'il est tout à fait pertinent de rappeler que les actions de solidarité (idéologique, humanitaire ou criminelle) sont d'une nouveauté toute relative, il convient de ne pas pousser l'argument trop loin. La vie internationale n'est pas un éternel recommencement. Elle est travaillée par des dynamiques que nous identifions plus ou moins bien, mais qui contribuent à cette question si problématique du changement dans les relations internationales. Les solidarités transnationales pourraient bien faire partie de ces dynamiques. A en faire un phénomène a-temporel, on manque l'essentiel. L'invocation du précédent historique, si fréquente en ce domaine, n'explique donc rien et fonctionne plutôt comme un obstacle épistémologique.

L'histoire des solidarités transnationales est, en effet, relativement récente. Elle est inséparable d'un certain rapprochement des sociétés européennes au début du XIX^e siècle ce dont témoigne l'ébauche d'institutionnalisation d'une coopération inter-étatique multilatérale avec le Concert européen. Il y a une première interrogation sur ces actes de naissance quasi concomitants des mouvements de solidarité privés (pour l'abolition de l'esclavage, par exemple) et d'une solidarité internationale (interétatique) qui tend à dépasser le stade des simples alliances bilatérales. L'expression de la solidarité comme forme de coopération à plusieurs n'est pas le monopole de quelques sociétés de bienfaisance ; elle ne se réduit nullement à une morale du dévouement. Elle devient, au

⁴ Keck (Margaret E.) and Sikkink (Kathryn), *Activists Beyond Borders : Advocacy Networks in International Politics*, Ithaca, N.Y., Cornell University Press, 1998.

contraire, un phénomène social beaucoup plus général qui touche aussi bien les acteurs publics que privés⁵. Tous commencent à intégrer, à des degrés variables, des pratiques de solidarité à l'échelle internationale. S'agissant des acteurs privés, ce sont des groupements confessionnels, des fédérations professionnelles, des associations citoyennes ou des organisations partisans qui sont concernées. L'exemple le plus spectaculaire est peut-être celui de l'Association Internationale des Travailleurs (AIT, plus connue sous le nom de I^{ère} Internationale) en raison de la radicalité et de la globalité de ses objectifs : l'entraide pour la conquête du pouvoir politique et la substitution de la solidarité ouvrière à l'antagonisme des nations⁶. Mais l'internationalisme ouvrier est surtout très significatif de ce que cet appel à la solidarité doit au changement des conditions sociales : ici, l'accélération de l'industrialisation, la croissance des investissements à l'étranger, le développement des exportations, en bref, dans un contexte marqué par les idées libre-échangistes, un vaste mouvement de pénétration des frontières. Il y a là une observation de portée plus générale sur laquelle on reviendra : la solidarité est une forme d'action collective qui dépend des conditions sociales de rapprochement des groupes et des individus.

Cette action, à l'intensité variable, est souvent qualifiée de transnationale parce qu'elle se déploie sur plusieurs territoires

⁵ Cette distinction acteur public/acteur privé recoupe ici celle d'acteur étatique et non étatique et celle de solidarité internationale (interétatique) et transnationale. Elle est bien trop tranchée pour être satisfaisante. On la conserve pourtant parce qu'elle désigne, chez chacun des acteurs, des logiques d'action (pourquoi agir ?) et des conditions de mobilisation (comment agir ?) sensiblement différentes. Mais, il est entendu que ces deux catégories d'acteurs ne sont pas étanches et que les solidarités interétatiques et transnationales sont même souvent imbriquées. Les contributions qui suivent sont toutes vigilantes sur ce point.

⁶ Labrousse (Ernest), dir., *La I^{ère} Internationale. L'institution. L'implantation. Le rayonnement*, Paris, Editions du CNRS, 1968. La revendication de la conquête du pouvoir politique n'apparaît pas dans les statuts initiaux de l'AIT. C'est une victoire de Marx intégrée dans les statuts lors du Congrès de La Haye en 1872, Rubel (Maximilien), « La Charte de la Première Internationale » in Rubel (Maximilien), *Marx Critique du Marxisme*, Paris, Payot, 1974, pp.31-32.

nationaux. A y regarder de plus près, l'usage du qualificatif « transnational » est assez flou : toute forme internationalisée de solidarité privée est plus ou moins assimilée à des manifestations de solidarité transnationale. Faut-il se satisfaire de cette approximation ou y-a-t-il intérêt à isoler le caractère transnational des mouvements de solidarité, à le définir plus précisément et à s'interroger sur ce qui serait ses qualités propres ?

Enfin, étant admis que ces organisations de solidarité internationale ou transnationale ont connu une croissance continue depuis le XIX^{ème} siècle, avec des phases d'accélération marquantes après les deux guerres mondiales et depuis les années 1970⁷, quels sont les enseignements que nous pouvons tirer de ces développements ? Au-delà des constats sur la forte mixité de la scène internationale (cohabitation d'acteurs étatiques et non étatiques), et sur les réaménagements que cette situation implique dans la définition et l'exercice de la puissance, il ne nous paraît pas illégitime de s'interroger sur le sens de cette extension des solidarités transnationales dans une perspective qui paraîtra à certains condamnée pour son historicisme, mais qui reste pour nous celle d'une *évolution*.

Résumons-nous : la solidarité, fait social dont la transnationalisation constitue un attribut spécifique, est, à la fois, un marqueur et un facteur du changement dans les relations internationales. Revenons rapidement sur ces trois points.

La solidarité, fait social

Issue de la tradition juridique, la notion de solidarité se dit d'une relation dans laquelle toutes les parties prenantes

⁷ Croissance qu'il faut ajouter à celle des organisations intergouvernementales (OIG) et qui constitue ce que Charles Chatfield appelle la « révolution silencieuse » du XX^{ème} siècle, « Intergovernmental and Nongovernmental Associations to 1945 » in Smith (Jackie G.), Chatfield (Charles) and Pagnucco (Ronald), eds., *op.cit.*, pp.19-20.

répondent en commun d'une même chose⁸. L'acception courante est beaucoup moins exigeante. Sous des modalités diverses (assistance, expertise, lobbying, agitation, combat), elle vise une relation dans laquelle des groupes et/ou des personnes s'apportent, d'une manière non nécessairement réciproque, un concours particulier.

Comme forme spécifique de relation, la solidarité, comme l'autorité, la compétition ou le conflit, est indissociable d'un certain état social. Considérée dans sa dimension internationale et transnationale, elle ne peut se comprendre que par l'état *des* sociétés. Au fond, il n'y a ici que l'application d'une leçon classiquement durkheimienne selon laquelle il faut « expliquer les phénomènes qui se produisent dans le tout par les propriétés caractéristiques du tout »⁹. Le « tout » des sociétés ne postule nullement leur unité, mais seulement un ensemble de relations qui font système. Ce sont les transformations de cet ensemble qui sont au cœur de l'explication des phénomènes de solidarité internationale et transnationale.

Deux facteurs généraux méritent d'être retenus.

En premier lieu, un processus de rapprochement des groupes et des individus à l'intérieur des sociétés, mais également entre les sociétés, dont Durkheim, là encore, avait perçu toute l'importance. Ce rapprochement social qu'il désignait par l'expression de « densité dynamique » de la société (mais aussi *des* sociétés, le processus n'ayant rien d'exclusivement « interniste ») vise à la fois un resserrement matériel entre les acteurs sociaux et un resserrement moral : le second étant généralement une conséquence du premier¹⁰. C'est un point capital si l'on admet que les phénomènes de solidarité relèvent du resserrement moral. On peut certainement nuancer, mais, pour l'essentiel, il apparaît bien que la densité matérielle et la

⁸ Une notion que l'on connaît depuis le droit romain pour caractériser une forme de responsabilité (personnes tenues *in solidum*) ou la qualité de certaines obligations (« obligations solidaires » de plusieurs personnes tenues chacune pour le tout envers le créancier).

⁹ Durkheim (Emile), « Représentations individuelles et représentations collectives » in *Sociologie et Philosophie*, Paris, PUF, 2002, p.41.

¹⁰ Durkheim (Emile), *De la Division du Travail Social*, Paris, PUF, 1998, p.237-245 et *Les Règles de la Méthode Sociologique*, Paris, PUF, 1983, p.111-115.

densité morale sont « inséparables »¹¹. D'un point de vue théorique, tout d'abord, puisque sans possibilité d'action et de réaction les uns sur les autres, il n'est pas de définition possible de conduite morale (quelle que soit, par ailleurs, la valeur que nous reconnaissons à cette conduite morale). D'un point de vue empirique, ensuite, dans la mesure où les occasions de plus en plus nombreuses d'échanger, de communiquer, de transmettre ou de voyager, ont accru les opportunités de contacts avec l'Autre (et ici, avec l'Autre étranger) et, par conséquent, les conditions sociales de conduites morales au plan international (là encore, sans préjuger de la valeur que nous accordons à ces conduites morales).

Dans une perspective historique, il nous semble que l'explication durkheimienne en termes de « densité dynamique » est beaucoup plus robuste que les sempiternelles références au rôle de l'interdépendance. Cette notion d'interdépendance n'est pas claire. De quoi s'agit-il : de dépendance mutuelle ou réciproque : comment la mesurer ? De domination déguisée : pourquoi ne pas parler de dépendance ? D'interaction systémique : pourquoi utiliser le terme d'interdépendance ? Ce flou ne permet pas d'assigner à l'interdépendance une dynamique précise. Il confond plus qu'il ne distingue la densité matérielle et la densité morale et laisse trop facilement croire à l'existence d'intérêts communs et à celle de solutions fonctionnelles pour le plus grand nombre¹².

En second lieu, accompagnant le processus de concentration sociale, il faut retenir le retour réflexif des acteurs sur leurs pratiques et le monde qui les entoure. L'expérience, les leçons du passé, l'apprentissage, la conscience de vivre dans un monde où les connexions internationales sont facilitées, en bref, la dimension cognitive de l'interactivité est un facteur qui pousse au rapprochement. L'observation vaut pour tous les types de solidarité internationale. Ainsi, la création des deux organisations *mondiales* (SDN et ONU) fut en relation directe

¹¹ Durkheim (Emile), *De la Division du Travail Social*, op.cit., p.238.

¹² En ce sens, la tradition interdépendantiste est souvent empêtrée dans des considérations normatives et prescriptives, voir De Wilde (Jaap), *Saved from Oblivion : Interdependence Theory in the First Half of the 20th Century*, Dartmouth, Dartmouth Publishing Company, 1991.

avec l'expérience tragique des deux guerres *mondiales* ; la construction européenne fut une tentative de tirer les leçons du passé franco-allemand. Plus généralement, la coopération internationale est travaillée par l'apprentissage de ses acteurs - leur socialisation- qui resserre plutôt les liens qu'il ne les défait.

Il en va de même pour les solidarités (non étatiques) transnationales. Celles-ci font de la mémoire et de l'apprentissage un gage de leur identité organisationnelle et un foyer de ressources pour l'action¹³. L'expérience et la connaissance des moyens d'action disponibles sont au service de l'émergence de nouvelles causes. Margaret Keck et Kathryn Sikkink montrent, par exemple, comment le mouvement international pour le suffrage des femmes a été partiellement engendré par la situation discriminatoire faite aux déléguées féminines à la Conférence mondiale contre l'esclavage en 1840¹⁴. Un mouvement de solidarité (transnationale ou pas) peut en cacher un autre : là encore, c'est bien la densité dynamique de la société (nationale ou internationale) qui augmentera.

Deux phénomènes plus récents renforcent cette tendance générale. D'une part, l'*accélération* de la mondialisation des échanges depuis les années 1970-1980, grâce notamment à une forte baisse du coût des transport et à une nouvelle impulsion technologique dans le domaine de la communication et de la transmission des données. Ce nouveau stade de resserrement des sociétés entre elles -leur internationalisation¹⁵- favorise la différenciation et l'autonomisation des groupes et des individus

¹³ Sur l'apprentissage de l'identité organisationnelle et la place de la mémoire dans les ONG humanitaires, voir Dauvin (Pascal), Siméant (Johanna) et C.A.H.I.E.R., *Le Travail Humanitaire, Les acteurs des ONG, du siège au terrain*, Paris, Presses de Sciences Po, 2002, pp.183-186 ; 315-317 ; 337-339. Sur les ressources d'une identification commune, voir Devin (Guillaume), *L'Internationale Socialiste. Histoire et sociologie du socialisme international*, Paris, Presses de la FNSP, 1993, pp.342-358.

¹⁴ *Activist Beyond Borders : Advocacy Networks in International Politics*, op.cit., p.52.

¹⁵ Sur ce terme, voir Devin (Guillaume) « L'internationalisation de la société française », *Annuaire Français des Relations Internationales*, Vol. II, Bruxelles, Bruylant, 2002, pp.317-321.

créant ainsi les conditions de leur compétition mais aussi de leur solidarité au plan international. Ce n'est donc pas la mondialisation qui favorise les mouvements de solidarité transnationale (y compris les mouvements anti-mondialisation ou altermondialistes), mais ses effets sociaux qui en créent les conditions de possibilité.

La multiplication des organisations internationales (intergouvernementales, OIG) dans la seconde moitié du XXème siècle constitue, d'autre part, une dynamique importante de la solidarité internationale : entre Etats, en servant de lieu de coopération, mais également entre sociétés en mobilisant certains de ses acteurs, en fournissant des ressources et en offrant des liens. A titre d'exemple, déjà ancien, rappelons le lancement de la campagne de la FAO contre la faim en 1959 et son effet d'entraînement sur la création d'ONG dans plusieurs pays (en France, le Comité Catholique Contre la Faim [CCCCF], futur Comité Catholique Contre la Faim et pour le Développement [CCFD]). Plus généralement, les Conférences mondiales des Nations Unies tout au long des années 1990 ont été un facteur essentiel de mobilisation et de concertation des ONG. Les OIG jouent un rôle essentiel de « facilitateur » des solidarités transnationales qui est trop souvent sous-estimé¹⁶.

Concluons sur ce premier ensemble de remarques. A ce stade, il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises solidarités transnationales, pas d'époque « meilleure » que d'autres, mais une plus grande concentration des sociétés qui accentue toujours un peu plus leur réactivité (*sensitivity*). La mise en contact sensible dont on sait combien elle est importante dans la connaissance de l'Autre, voire dans la reconnaissance de ses souffrances (Dunant à Solférino, Kouchner au Biafra), est facilitée par la réduction des distances, amplifiée par les médias et offerte à des publics de plus en plus nombreux.

Comme formes d'action collective, les solidarités transnationales peuvent et doivent s'analyser à la manière

¹⁶ Même lorsque l'importance du rôle des OIG est mentionnée, elle ne constitue pas pour autant une « entrée » particulière dans l'analyse, voir pour un exemple récent, Josselin (Daphné) and Wallace (William), eds., *Non-State Actors and World Politics*, Chippenham, Palgrave, 2001, pp.253-255.

empirique et rigoureuse d'une sociologie des mouvements sociaux. Mais l'approche « micro » (construction des groupes, dynamiques des mobilisations, travail des acteurs, etc.) ne doit pas nous faire perdre de vue les cadres sociaux plus généraux sans lesquels ces mouvements n'existeraient même pas. En ce sens, les solidarités transnationales sont des réponses à des évolutions tendancielles, un peu comme les échos multiples d'une société qui se construit.

La dimension politique de la transnationalisation

Venons-en maintenant au caractère transnational des solidarités. Il ne semble guère faire de problème. Les auteurs d'un recueil récent sur « les dimensions transnationales des Mouvements sociaux » ne lui accordent aucune attention particulière¹⁷. Dans la littérature spécialisée, les « flux transnationaux » désignent des mouvements divers (populations, capitaux, idéologies, informations) qui traversent les frontières nationales et échappent, en tout ou partie, au contrôle des Etats¹⁸. Ces « flux » sont prioritairement d'origine privée, mais peuvent être aussi gouvernementaux : selon le travail pionnier de Keohane et Nye, les relations « trans-gouvernementales » sont également à inclure dans les relations transnationales¹⁹. Ces définitions assez souples paraissent donc suffisantes pour considérer que tout ce qui traverse les frontières (une ou plusieurs ?) sans être parfaitement contrôlé par l'Etat (le contrôle parfait est-il

¹⁷ Smith (Jackie G.) et Johnston (Hank), eds., *Globalization and Resistance : Transnational Dimensions of Social Movements*, Lanham, Md., Rowman & Littlefield, 2002.

¹⁸ Badie (Bertrand) et Smouts (Marie-Claude), *Le Retournement du Monde*, Paris, Presses de Sciences-Po et Dalloz, 1999, p.65 ; la définition proposée par Keohane (Robert O.) et Nye (Joseph S.), il y a plus de trente ans, est assez proche : « contacts, coalitions et interactions à travers les frontières des Etats qui ne sont pas contrôlés par les organes centraux de la politique étrangère des gouvernements », Keohane (Robert O.) et Nye (Joseph S.), eds., *Transnational Relations and World Politics*, Cambridge, Mass., Harvard University Press, 1972, p.XI.

¹⁹ *Ibid*, p.383. Il peut s'agir de relations entre administrations ou agences nationales dotées d'une autonomie suffisante.

possible ?) mérite la qualité de transnational. A ce titre, toutes les solidarités privées (mais aussi « trans-gouvernementales ») qui se déploient à l'échelle internationale sont « transnationales ». Comment en irait-il autrement ? Imagine-t-on qu'elles ne traversent pas les frontières : elles ne seraient plus « internationales »....

Notre vocabulaire est donc particulièrement flou. S'agissant des solidarités entre acteurs privés, celles-ci peuvent être indifféremment qualifiées d'internationales, à vocation internationale, transnationales, voire multinationales ou globales. Y-a-t-il lieu de faire un sort plus précis à la qualité de solidarité « transnationale » ? En répondant par l'affirmative, nous voulons avancer l'idée que ce type de solidarité ne constitue pas seulement une extension internationale, mais s'accompagne aussi d'une structuration particulière. Ici, le « transnational » est une structure d'organisation : un lien d'affiliation de plusieurs unités (cellules, sections, bureaux, délégations) réparties sur plusieurs territoires nationaux et qui participent toutes à la relation de solidarité en tant que telle. En d'autres termes, lorsque nous parlons de la transnationalisation des solidarités, le regard se déplace de la solidarité (ses conditions sociales, son contenu) aux *chaînes de solidarité* (leurs maillons, leur articulation). L'accent porte sur les connexions qui font la relation comme la suite de points fait la ligne.

De ce point de vue, on comprendra que la transnationalisation des solidarités ne se donne pas comme un mode d'opération « naturel ».

Elle implique d'abord des conditions politiques favorables pour que la chaîne de solidarité puisse s'établir dans plusieurs Etats. L'attitude des Etats considérés est, ici, déterminante : du soutien à la répression en passant par une attitude plus ou moins bienveillante, la conduite adoptée affectera directement la capacité de transnationalisation. Certaines chaînes de solidarité pourront être consolidées ici, affaiblies là, parfois même rompues par endroits pour se reconstituer clandestinement ailleurs. L'analyse des solidarités transnationales ne peut donc pas se passer de celle des conditions de réception et d'accueil des Etats ce qui, d'une manière ou d'une autre, réintroduit aussi

la variable des régimes politiques dans l'étude des relations internationales²⁰ : les démocraties occidentales favorisent certaines solidarités et en combattent d'autres ; d'autres régimes font des choix différents.

Au même titre que d'autres phénomènes d'ingérence, la transnationalisation des solidarités est donc un enjeu politique pour la société des Etats : un motif de coopération et/ou de conflit. En ce sens, elle est un indice de l'état d'homogénéité ou d'hétérogénéité de ladite société. Plus la transnationalisation s'étend sans opposition, plus la solidarité est perçue comme légitime et fonctionne comme un facteur de rapprochement entre les nations. En revanche, là où les chaînes de solidarité sont courtes, contestées, brisées ou clandestines, il y a le signe d'une hétérogénéité des conduites étatiques ou, à tout le moins, d'une coopération laborieuse.

Largement dépendante des conditions faites par les Etats, la transnationalisation est, ensuite, le produit d'une décision des acteurs de la solidarité eux-mêmes. Transnationaliser, c'est décentraliser à l'échelle internationale ; c'est accorder une certaine autonomie aux maillons de la chaîne et faire, dans la limite des conditions disponibles, un choix politique. S'interroger sur la transnationalisation des solidarités consiste donc à se pencher sur les modalités de circulation de la solidarité : analyser ce qui relève des conditions de l'action collective ou des mobilisations, bien sûr, mais aussi de leurs déploiements transfrontières. On doit accorder ici une place particulière à la question des relais (individus, groupes) qui font la chaîne : sont-ils de simples courroies de transmission, quelle est leur marge de manoeuvre, quelle est leur contribution au déclenchement et à la mise en œuvre d'actions solidaires ? En d'autres termes, *comment fonctionne la chaîne* ? L'analyse de la transnationalisation emporte donc avec elle celle de la structuration des phénomènes de solidarité à l'échelle

²⁰ Sur cette variable appliquée aux phénomènes transnationaux, voir Risse-Kappen (Thomas), *Bringing Transnational Relations Back-in*, Cambridge, Cambridge University Press, 1995. Plus généralement, sur cette variable et l'étude des relations internationales, voir Devin (Guillaume), *Sociologie des Relations Internationales*, Paris, La Découverte, 2002, pp.13-17.

internationale qui recoupe des problèmes de coordination, d'articulation ou de communication, mais va peut-être plus loin. A l'instar de la centralisation ou de la décentralisation, la transnationalisation n'est pas un mode d'opération neutre. C'est bien la raison pour laquelle elle est variable d'une organisation à l'autre (et même au sein d'une même organisation selon les périodes). Accorder une place d'égale importance à tous les maillons de la chaîne, tenter de contenir la reproduction des inégalités, insister sur la participation des victimes, forment le contenu normatif d'une décision de transnationalisation et de sa mise en œuvre. La *transnationalisation* des solidarités n'est pas qu'une affaire de forme ou, plus exactement, c'est une question formelle de fond. Elle est donc relativement exigeante : elle requiert des engagements susceptibles de traduire en termes organisés des objectifs politiques.

De ce point de vue, il n'est pas sûr que la notion de réseau soit particulièrement éclairante. Bien que très à la mode, elle fait, le plus souvent, l'objet d'usages métaphoriques qui brouillent les pistes plutôt que de découvrir les logiques politiques qui président à la construction de la transnationalisation. Lorsqu'elle n'est pas prise dans une conception très fonctionnaliste, la notion se prête à des définitions aussi nombreuses qu'imprécises²¹ ; elle ne va guère au-delà de l'image d'une confédération associative a-centrée plus ou moins informelle. Or, précisément, cet accent mis sur l'informalité n'est pas du tout pertinent dans les mouvements de solidarité transnationale : le plus remarquable dans la transnationalisation des solidarités c'est son caractère organisé. Il y a peu de place pour les liaisons occasionnelles ou les arrangements accidentels (même si toute conduite sociale a sa part de contingence). Entendue comme une forme relativement planifiée de décentralisation, la transnationalisation des solidarités a une

²¹ Parmi d'autres : « objet hybride et plurifonctionnel », Colonomos (Ariel), « Emergence d'un objet et perspectives internationalistes » in : Colonomos (Ariel), dir., *Sociologie des Réseaux Transnationaux*, Paris, L'Harmattan, 1995, p.49.

forte composante organisationnelle qui peut aller, dans certains mouvements, jusqu'à une conception militaire²².

S'agissant des organisations de défense des droits de l'Homme, de développement ou de coopération, il n'est donc pas aussi simple de les qualifier de « transnationales ». Nombreuses sont celles qui n'ont, en fait, qu'une « dimension internationale », pourvue de « sections », « délégations » ou « bureaux » dans les seuls pays occidentaux (CARE, Human Rights Watch, Médecins Sans Frontières ou Médecins Du Monde) ; situation politico-organisationnelle assez différente d'organisations plus clairement « fédératives » au plan mondial mais qui restent plutôt l'exception (telle la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme). De même, ne sont pas transnationales les ONG locales créées par des donateurs internationaux (DONGOs, *Donor-Organised NGOs*). A y regarder de plus près, la transnationalisation des solidarités humanitaires est encore très imparfaite. Comme le soulignent parfois certains acteurs : « quand il n'y plus d'expatriés, il n'y a plus rien ».

Il n'y a pas là l'effet d'un hasard ni même celui d'histoires propres aux organisations. L'imperfection de la transnationalisation est une question de recherche. Elle pourrait bien être un symptôme plus général dans l'histoire sociale et internationale des solidarités ; l'expression de dévouements qui se dressent contre les inégalités du monde des Etats, mais qui parviennent difficilement à s'en défaire : peut-être un moment encore largement marqué par une conception holiste et hiérarchique de la solidarité.

Une perspective évolutionnelle

Comme l'a souvent noté Norbert Elias, la notion d'évolution est marquée d'un « stigmate »²³. Associée à l'idée d'un progrès constant, elle est largement rejetée par les chercheurs en

²² Voir, pour un exemple récent, les observations de l'*International Crisis Group* (ICG) sur la *Jemaah Islamiyah*, *Le Monde*, 3 septembre 2003

²³ Elias (Norbert), « Les Transformations de l'Equilibre « Nous-Je » in : Elias (Norbert), *La Société des Individus*, Paris, Fayard, 1991, p.231.

sciences sociales alors qu'une réflexion sur les processus objectifs de l'évolution sociale reste tout à fait centrale pour penser le changement. En d'autres termes, en abandonnant l'évolutionnisme, on a également, et à tort, renoncé à construire une « sociologie de l'évolution »²⁴. Le reproche vaut aussi pour les internationalistes et l'analyse du changement international. Nous proposons de le prendre au sérieux en commençant d'abord par inscrire nos objets de recherche dans la durée. S'agissant du phénomène qui nous occupe, l'enjeu n'est donc pas seulement de décrire, mais également de déceler des tendances et d'en débattre comme des indices possibles du changement international.

Risquons ainsi une hypothèse : les solidarités à l'échelle internationale se sont individualisées à mesure que les sociétés se sont resserrées.

Pendant longtemps les solidarités internationales ont été principalement inter-étatiques : c'est l'Etat concerné, comme ensemble, qui nouait des liens internationaux et avec lui le peuple au nom duquel il parlait. En ce sens, les solidarités étaient (et sont toujours, pour partie) de peuples à peuples. L'internationalisme ouvrier a marqué un tournant en rapprochant les groupes socio-professionnels plus que les peuples. La solidarité a connu une première forme notable de différenciation. Dans le même temps, mais en prenant son essor plus tard, l'internationalisme citoyen prolongera ce processus en mettant de plus en plus l'individu au centre des actions solidaires.

Pour autant, cette individualisation n'est pas une dynamique universelle ; elle est le produit d'un rapprochement des sociétés dans le cadre particulier et limité du monde européen, voire du monde occidental. Dans cet espace, c'est un double processus d'intégration et de différenciation qui a transformé les types de solidarité ou, plus exactement, qui les a diversifiés : aucun n'a disparu, tous coexistent, parfois, en concurrence. Ici, les solidarités transnationales sont assez fréquentes ; dans le langage de Durkheim ou d'Elias, on y retrouve une expression du « resserrement moral » ou encore une forme de cette

²⁴ Elias (Norbert), *Qu'est-ce que la Sociologie ?*, La Tour d'Aigues, Editions de l'Aube, 1991, p.187.

intensification de « l'interdépendance » qui constitue le processus de « civilisation ». Le rapport de l'individu à la société (dans ces sociétés) a changé : l'individu y est à la fois plus autonome vis-à-vis des groupes et plus dépendant de ses semblables, à la fois plus libre et plus vulnérable. C'est cette situation qui conditionne le développement de solidarités individualisées, c'est-à-dire fondées sur un individualisme moral qui fait de la solidarité envers chacun, une responsabilité vis-à-vis de tous. On voit, soit dit en passant, combien la thèse de l'humanitaire comme nouvel apolitisme manque sa cible. Au lieu de s'intéresser au processus d'évolution sociale qui transforme les actions solidaires, elle n'y voit qu'un expédient fonctionnel dans la rivalité des puissances. Il n'y a nullement « retour en arrière »²⁵, mais déplacement d'un niveau de solidarité à un autre.

Ce déplacement est beaucoup moins manifeste en dehors du monde occidental. Là, les solidarités restent bien plus communautaires. La transnationalisation demeure plus fortement encadrée par les Etats lorsqu'ils le peuvent et, à défaut, par des autorités de fait. Ce décalage dans les conceptions idéologiques et pratiques des solidarités explique les principales caractéristiques des solidarités transnationales aujourd'hui : à la fois dominées par les pays développés (solidarité hiérarchique), partagées entre l'individualisation et la communautarisation (solidarité conflictuelle) et transnationalement imparfaites (solidarité à vocation internationale plus que transnationale *stricto sensu*).

Les conséquences de la nouvelle poussée de mondialisation de la fin du XXème siècle et du début du XXIème sont incertaines, voire ambivalentes sur le développement des solidarités transnationales. Les dynamiques d'intégration poussent à l'individualisation des solidarités, mais les effets de fracture favorisent des réactions de solidarité communautaire. Il n'y a pas d'inéluctabilité dans l'un ou l'autre de ces mouvements ni dans leur concurrence. On peut seulement penser que les changements profonds de la structure socio-politique des sociétés occidentales ont ouvert une nouvelle étape dans

²⁵ De Senarclens (Pierre), *Mondialisation, Souveraineté et Théories des Relations Internationales*, Paris, Armand Colin, 1998, pp.128-129.

l'histoire des solidarités transnationales et que celle-ci dépendra pour beaucoup de la capacité de ses acteurs à se doter de moyens (notamment institutionnels) adaptés et acceptables là où les conditions de l'existence collective sont différentes.

Terminons ces réflexions introductives par une observation plus éditoriale. La lecture d'un ouvrage collectif est souvent décevante dans la mesure où la somme des contributions ne rend pas toujours compte d'une cohérence d'ensemble. Nous avons essayé d'éviter ce travers. Plusieurs échanges de vues entre les auteurs ont permis d'approfondir le travail initial du colloque cité plus haut et de « tenir » un objet de recherche commun au-delà de la diversité des cas d'étude et de nos approches respectives. En ce sens, la présente introduction a été conçue comme une mise en débat de plusieurs propositions. Certaines contributions s'y rallient, d'autres s'en éloignent ou les critiquent, mais toutes témoignent de ce que les solidarités transnationales aujourd'hui sont encore loin d'être un modèle d'action généralisable et parfaitement abouti ²⁶.

PREMIÈRE PARTIE

L'extension des solidarités

²⁶ Merci à Charles Tenenbaum, Doctorant et Chercheur au Centre Rotary d'Etudes Internationales sur la Paix et la Résolution des Conflits à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris, d'avoir généreusement prêté son savoir-faire pour la mise au point finale de cet ouvrage.

Solidarisme et solidarités dans les mobilisations transnationales

Johanna Siméant

Est-il certain que l'on puisse parler d'un développement sans précédent des solidarités transnationales, telles qu'elles seraient incarnées par les mobilisations du même nom ? Et si oui, que désigner alors par ce terme de solidarité ?

Certes, on ne peut qu'être frappé par la prolifération de la référence à la « solidarité » dans un certain nombre d'arènes des mobilisations et de l'action publique internationale. Cette prolifération recouvre (et la liste n'est pas exhaustive) :

- la revendication de solidarités avec des mouvements de protestation dans certains pays pauvres (avec les Zapatistes par exemple)¹,
- les proclamations de solidarité planétaire relatives à l'écologie et au développement durable, dans sa version Banque mondiale ou plus radicale, mais qui toutes deux laissent entendre que nous sommes comptables de la planète,
- le changement d'échelle qui caractériserait l'action de certains mouvements sociaux² et ONG³, désormais supposés être moins « nationaux »... et par conséquent plus « solidaires ».

¹ La question de la solidarité autour du mouvement zapatiste est abordée dans Tarrow (S), McAdam (D), 2003, "Scale shift in Transnational Contention", Presented to the International Conference on Transnational Contention, Villa Serbelloni, Bellagio, July et dans Olesen (T), "The Transnational Zapatista Solidarity Network: An Infrastructure Analysis", *Global Networks*, Vol. 4, No. 1, 2004, p. 89-107, Olesen (T), *International Zapatismo The Construction of Solidarity in the Age of Globalization*, London, Zed Books, 2003, ainsi que dans Paulson (J.), "Peasant Struggles and International Solidarity: The Case of Chiapas," *Socialist Register*, 2000, London, Merlin Press, p. 275-288.

² Tarrow (S), McAdam (D), "Scale shift...", *art. cit.* Les auteurs soulignent d'ailleurs que le changement d'échelle peut aussi bien avoir pour objet l'action collective coordonnée que la solidarité internationale, deux dimensions qui, pour être parfois mélangées empiriquement, n'en sont pas moins souvent confondues analytiquement.

- l'affirmation d'une idéologie humanitaire résumée par les slogans du « droit » / « devoir » d'ingérence et de la nécessaire non-indifférence au « malheur des autres »⁴,
- l'idéologie défendue par la majorité des ONG d'aide aux pays pauvres et dont on peut se demander si elles n'ont pas adopté une forme de solidarisme transnational, soucieuses de se distinguer d'autres formes aujourd'hui plus stigmatisées de l'aide (charité asymétrique, prosélytisme...), et affirment que des problèmes concernent l'humanité entière plus que certaines nations seulement⁵, etc.

Parallèlement, la littérature savante endosse ce terme de « solidarités » en l'interrogeant rarement, prenant pour acquis ce qu'il faudrait précisément questionner. On sait depuis longtemps que le succès social d'une notion provient souvent du flou qui l'entoure et des investissements multiples (savants, militants, experts...), parfois contradictoires, qu'il permet. Rien n'interdit pourtant de tenter de clarifier les déclinaisons pratiques et intellectuelles des théories des acteurs, et de tenter de séparer ce que peuvent être les usages scientifiques des autres usages de ces notions.

³ Sur certaines des logiques, économiques notamment, du changement d'échelle de l'action des ONG, cf. Siméant (J), « Une mondialisation du sans-frontiérisme humanitaire ? », in Laroche (J) (dir.), *Mondialisation et gouvernance mondiale*, Paris, Presses Universitaires de France / IRIS, 2003, p. 121-133.

⁴ Préface de Bernard Kouchner à Jost (P), Perriot (F), *Le Guide des actions humanitaires 1995*, Paris, Hors Collection / Presses de la Cité, 1994.

⁵ On peut d'ailleurs se demander si ce type de conceptualisation n'a pas pour effet de rendre difficile une construction politique des choses puisque se dire « tous dans le même bateau » ne permet pas toujours de souligner que certains se retrouvent « à fond de cale ». Le problème est aussi que sous le vocable de mobilisations transnationales sont agglomérées de nombreuses ONG au registre finalement assez modéré et peu confrontational.

Nouveauté empirique ou nouveaux investissements théoriques ?

Si le terme de solidarité est central en tant que mot d'ordre de certaines luttes politiques contemporaines, il est en même temps utilisé pour désigner ce qu'elles affirment incarner : on peut ainsi, et sans prudence aucune, parler de la solidarité, au sens de réseaux sociaux, qui lierait les composantes d'un mouvement social transnational⁶, ou de la solidarité proclamée par les leaders d'une mobilisation en faveur de personnes avec lesquelles elles n'ont aucun contact (comme c'est le cas de la majorité de ceux qui se proclamaient solidaires avec la cause des opposants au régime chilien dans les années 1973-80). Imagine-t-on à l'inverse, et pour choisir un terme qui idéologiquement fait moins recette aujourd'hui, un ouvrage qui, se consacrant aux « mobilisations de classe », se dispenserait d'explicitier les ancrages politiques et scientifiques de cette notion, et désignerait indifféremment comme telles des mobilisations ouvrières définies par le PCF comme « mobilisations de classe », mais aussi des mobilisations que son cadre théorique l'amènerait à désigner comme « de classe » et ceci quand bien même ses acteurs ne se reconnaîtraient pas dans un tel terme ? C'est pourtant ce qui semble se produire dès lors que l'on en vient à évoquer la question des mobilisations transnationales, comme si ces dernières exprimaient par définition des formes de solidarité transnationales.

Il reste qu'il est tout à fait significatif que la thématique de la solidarité transnationale soit devenue aussi centrale dans la littérature sur les mouvements sociaux globaux et / ou transnationaux⁷. Cette visibilité croissante de proclamations solidaires a eu une traduction directe dans les travaux de sciences sociales, et tout particulièrement dans l'analyse des mouvements sociaux : nombre de chercheurs qui s'étaient jusqu'alors consacrés à l'étude des mouvements sociaux dans

⁶ Elle paraît évidente dans les réseaux de la cause kurde en Europe par exemple. Voir l'article d'Olivier Grojean dans ce livre.

⁷ La précision n'est pas le principal souci des auteurs en la matière.

un cadre national envisagent désormais de façon prioritaire l'objet empirique, selon eux nouveau, constitué par les mouvements sociaux transnationaux et la thématique solidariste dont certains s'affirment porteurs.

Il est pourtant difficile de spécifier si leur nouveauté, selon ces travaux, réside dans l'idéologie, dans l'organisation de ces mouvements ou enfin dans la structure des réseaux sociaux sur lesquels ils s'appuient. En effet, ces revendications de solidarité se doublent parfois⁸ de transferts effectifs de ressources, de la présence de réseaux sociaux entre ces différents acteurs de la solidarité, de modes d'action incarnant et / ou créant la solidarité dont ils revendiquent le principe⁹. C'est ce qui explique que cohabitent dans la littérature scientifique l'étude des solidarités transnationales de diasporas et de migrations, qui se traduisent aussi bien par un soutien verbal que par des engagements physiques, le transfert de ressources ou la circulation de personnes, celle des modes d'organisation transnationaux marquant de fait une solidarité entre entités membres d'un même réseau, ou enfin celle des mouvements sociaux transnationaux et ONG¹⁰ envisagés comme des producteurs et des émanations de solidarités transnationales.

Cette difficulté à spécifier ce que le terme de solidaire peut recouvrir dans les mobilisations transnationales s'illustre de

⁸ Mais pas toujours, et notre propos est justement de montrer que ces deux dimensions grossièrement distinguées de la solidarité revendiquée et de la solidarité en pratique ne se recoupent pas systématiquement.

⁹ Comme le cas de l'accompagnement de militants des droits de l'homme dans des pays soumis à des troubles politiques. Cf. Coy (P), "Cooperative Accompaniment and Peace Brigades International in Sri Lanka", in Smith (J), Chatfield (C), Pagnucco (R), eds., *Transnational Social Movements and Global Politics. Solidarity Beyond the States*, New York, Syracuse University Press (Syracuse Studies on Peace and Conflict Resolution), 1997, p. 81-100.

¹⁰ On a davantage développé certaines de ces questions dans Siméant (J.), « ONG et humanitaire », in Siméant (J), Dauvin (P), (dir.), *ONG et humanitaire*, Paris, L'Harmattan (Collection « Logiques politiques »), 2004, p. 9-33.

façon caractéristique dans l'introduction d'un ouvrage récent¹¹ consacré aux « mouvements sociaux globaux ». Ce dernier tente d'élaborer un modèle de répertoire d'action protestataire qui consiste en une prolongation de celui de Charles Tilly¹² au sujet de la transformation des répertoires d'action protestataires. Au répertoire « paroissial et patronné », auquel succédait le répertoire « national et autonome », succéderait aujourd'hui un troisième répertoire, « transnational et solidariste ». Ce dernier serait caractérisé par les éléments suivants : Concerts de type « Band Aid »¹³ / Téléthons / Sommets de la terre, des femmes... et campagnes internationales de boycott de la part de consommateurs.

Cette énumération désigne en effet des formes de mobilisations transnationales dont on a pu observer le développement au cours des vingt dernières années. Elle pointe à juste titre le rôle des médias, ainsi que celui des organisations internationales, et des forums internationaux, comme lieux de « coagulation » de réseaux transnationaux, et de formulation de thématiques ensuite réappropriées localement. Mais l'intérêt de ce texte réside peut-être davantage dans la façon dont il illustre une tendance générale de la littérature portant son attention aux mouvements sociaux « globaux » et aux solidarités, que dans sa capacité à cerner ce qui est solidaire dans les solidarités transnationales...¹⁴. Car le texte de Robin Cohen et Shirin Rai échoue à prolonger ce qui était la démarche de Tilly. Ce dernier

¹¹ Cohen (R), Rai (S.M), "Global Social Movements - Towards a Cosmopolitan Politics", in Cohen (R), Rai (S.M), eds., *Global Social Movements*, London, The Athlone Press, 2000, p. 1-17.

¹² Tilly (C), *La France conteste - de 1600 à nos jours*, Paris, Fayard, 1986.

¹³ Sur ce point, cf. également Lahusen (C), « Mobilizing for International Solidarity: Mega-Events and Moral Crusades », in Giugni (M), Passy (M), ed., *Political altruism? Solidarity Movements in International Perspective*, Lanham / Oxford : Rowman & Littlefield, 2001, p. 177-195.

¹⁴ On pourrait en dire autant, comme le souligne Guillaume Devin, de Smith (J), Chatfield (C), Pagnucco (R), eds., *Transnational Social Movements...*, *op. cit.*, ouvrage qui traite effectivement peu de la solidarité mais de la mobilisation de ressources transnationales dans des conflits nationaux, de la création d'adhésion à des politiques multilatérales, et du fait de viser des institutions internationales. Il reste que le titre de l'ouvrage réussit le tour de force d'agglomérer « transnational », « global » et « solidarité »...

entendait en effet étudier la façon dont la protestation est déterminée par la structure de l'autorité politique et son organisation géographique. A l'inverse, les auteures mélangent les *thématiques* de la protestation et ses *modalités d'organisation*. Ainsi, ce qui aurait pu s'apparenter à un progrès dans l'élaboration théorique peut finalement porter le risque d'une régression : Tilly s'abstenait volontairement de détailler le contenu idéologique de la protestation pour se centrer sur les modalités de sa mise en oeuvre. Mais le troisième type de répertoire d'action rajouté par Cohen et Rai est moins satisfaisant en ce qu'il mélange les dimensions idéologique et organisationnelle, alors même que ces deux dimensions n'ont pas vocation à être analytiquement confondues. On peine du coup à saisir le nouveau dès lors que ce dernier, et c'est manifeste dans la plupart des travaux consacrés à la question, désigne alternativement et indifféremment les idéologies, les répertoires d'action qui les mettent en pratique, ou enfin les réseaux sociaux sur lesquels s'appuient ces mobilisations.

De façon plus générale, nombre de travaux attachés à cerner la mise en oeuvre des solidarités transnationales n'échappent pas à une tendance forte qui consiste à se centrer sur la construction idéologique des solidarités, ce que désigne très souvent la présence de titres du type « creating solidarity »¹⁵. La dimension empirique des solidarités est au mieux survolée, et se limite souvent à insister sur le rôle d'Internet, objet empirique dont le coût d'investissement est certes plus faible que les longs terrains internationalisés qui seraient nécessaires pour mettre au jour les réseaux sociaux incarnant les solidarités transnationales, ou structurant ces dernières.

¹⁵ La création étant avant tout narrative ici. Cf. par exemple Nepstadt (S.E), "Creating Transnational Solidarity: the Use of Narrative in the U.-S.-Central America Peace Movement", in Smith (J), Johnston (H), eds., *Globalization and Resistance. Transnational Dimensions of Social Movements*, New York, Rowman & Littlefield, 2002, p. 133-149 et Baglioni (S), "Solidarity Movement Organizations: Toward an Active Global Consciousness?", in Giugni (M), Passy (F), eds., *Political altruism?*, op. cit., p. 219-234.

Face à la prolifération des travaux qui accolent de façon incontrôlée les termes de « transnational », de « solidarité » et de « mouvement social », on ne peut donc que suivre Guillaume Devin quand il remarque dans cet ouvrage que la notion même de solidarité est singulièrement peu travaillée : la plupart du temps, son évocation se limite simplement au constat que « des liens » se développent. C'est précisément à spécifier ces liens qu'il faut s'attacher.

Idéologies de la solidarité et solidarités effectives

Toute la difficulté consiste aujourd'hui pour les analystes de l'international à ne pas confondre la solidarité comme fait sociologique, susceptible de caractériser de nombreuses mobilisations transnationales¹⁶, diasporiques par exemple, et les récents avatars de ce que l'on peut qualifier de « solidarisme transnational » comme théorie indigène. On choisit ici de recourir à ce terme de solidarisme, originellement lié à une idéologie bien précise élaborée au début du 20^e siècle, pour désigner l'ensemble des croyances, discours et productions théoriques faisant référence à l'existence d'une solidarité comme responsabilité partagée, et qui contribue à dessiner les contours d'une idéologie généralisée, particulièrement manifeste dans les mobilisations se revendiquant de l'environnement, de l'altermondialisme, de l'humanitaire comme il y a quelques années du « tiers-mondisme ».

Cela n'exclut pas cependant que ces deux dimensions de la solidarité comme fait sociologique et comme idéologie aient des liens, au contraire. Mais il importe dès lors de les spécifier. C'est d'ailleurs à cette condition qu'il peut être intéressant de

¹⁶ Ainsi les opportunités offertes à l'alévisme en Allemagne de se définir comme une religion ont eu en retour des effets sur la définition de l'alévisme en Turquie, précisément du fait de la structuration des solidarités transnationales au sein du mouvement. Cf. Massicard (E), *Construction identitaire, mobilisation et territorialité politique. Le mouvement aléviste en Turquie et en Allemagne depuis la fin des années 1980*. Thèse de science politique de l'IEP de Paris, sous la direction de Gilles Kepel, 2002.

revisiter la réflexion d'Emile Durkheim et de Léon Bourgeois, moins pour aller chercher un supplément d'âme philosophique chez l'idéologue de la solidarité que fut Léon Bourgeois¹⁷, que pour s'aider du travail de clarification conceptuelle de ce dernier et de la façon dont il s'est saisi de la réflexion durkheimienne pour la mettre au service de l'invention du solidarisme comme doctrine de compromis. C'est en effet à partir de la réflexion d'Emile Durkheim que Léon Bourgeois construit son idéologie de la solidarité, le solidarisme. La raison en est pour Bourgeois que *la solidarité comme fait et la solidarité comme devoir sont des contraires*, et que c'est précisément l'absence de la solidarité comme fait qui doit générer la solidarité comme devoir. Bourgeois s'approprie ce faisant la réflexion de Durkheim¹⁸ qui dans *De la division du travail social*, souligne que la différenciation sociale a désintégré la solidarité mécanique qui s'imposait, par similitude des conditions, aux sociétés faiblement différenciées. Pour Durkheim, on le sait, les sociétés à forte division du travail supposent à l'inverse une solidarité d'un nouveau type, entre des entités qui, comme les organes différents du corps, sont indispensables les uns aux autres.

Ainsi, si l'une des lectures les plus fréquentes de la notion de solidarité tend à laisser supposer qu'elle relie des égaux, il y a loin des solidarités fondées sur la similarité objective des conditions et des appartenances, à la solidarité fondée sur la proclamation de l'égalité à atteindre contre l'inégalité déjà présente¹⁹ - et le risque est souvent présent de confondre une

¹⁷ Encore qu'il ne soit pas indifférent que l'activisme de ce héraut de la république radicale se soit autant déployé sur le terrain social national, que dans le domaine international au travers de son rôle en tant que directeur des travaux préparatoires de la Société des Nations, et qu'il fut auteur de plusieurs ouvrages sur la SDN et la politique sociale.

¹⁸ Dont on sait à quel point elle n'était pas exempte d'inquiétudes sur les transformations que connaissent les sociétés industrielles.

¹⁹ Même si dénoncer suppose aussi que soient disponibles des représentations du monde supposant que cette inégalité est injuste car elle touche des égaux en droit : membres de la même humanité par exemple. Des différences objectives de condition peuvent s'accompagner, et c'est le plus souvent le cas, d'un travail consistant à fabriquer des liens subjectifs.

mobilisation en faveur d'un « nous » situé au lointain, de la volonté d'aider des « autres » irrémédiablement enfermés dans leur altérité. Cela ouvre dès lors quatre pistes de réflexion.

La réflexion de Durkheim, précisément parce qu'elle comportait à la fois une dimension analytique et normative, ouvre une piste dès lors que l'on entend lier la division accrue du travail social et économique à l'échelle internationale²⁰ et les mobilisations revendiquant des formes de solidarités transnationales. Un premier programme de recherche consisterait en effet à se demander dans quelle mesure le développement de la division économique du travail à l'international peut s'accompagner du développement de nouvelles formes de solidarisme. En effet, la concordance de cette division accrue du travail, d'un développement des inégalités économiques à l'échelle mondiale, coïncide avec la possibilité accrue de mise en contact²¹, fût-elle temporaire, de personnes occupant les positions extrêmes sur l'échelle des inégalités, et la possibilité accrue de la prise de conscience de ces dernières. Il reste que les mobilisations ne procèdent pas du seul miracle de la « prise de conscience »... Et l'on peut par ailleurs se demander dans quelle mesure le solidarisme n'apparaît pas aujourd'hui comme un registre obligé des mobilisations transnationales institutionnelles ou protestataires, dans la mesure où il proclame l'égalité entre des acteurs pourtant en situation asymétrique. La solidarité semble souvent être au registre militant ce que la proclamation de nécessaires « partenariats » nord-sud est à l'aide au développement : une façon de proclamer l'égalité de principe au moment même où l'inégalité de conditions apparaît comme criante, un effort pour établir une communauté de destins, là où cette dernière aurait pu paraître la plus improbable... voire un avatar du registre imposé de la correction politique.

Deuxième piste : il faut sans doute prendre au sérieux, sans s'y limiter, ce que permet la référence à la solidarité : cette dernière

²⁰ Division du travail dont un des désignants est la mondialisation comme extension du capitalisme libéral et délocalisateur.

²¹ Par le développement des moyens de communication internationaux.

constitue souvent le « liant » de mobilisations éparées, une façon d'inscrire dans un cadre international des actions éparées et localisées, qui pourraient courir le risque d'être renvoyées à leur sérialité ou à leur insignifiance. Sous cet aspect, on a souvent souligné l'efficacité du slogan « Think global, act local »²² et des pratiques qu'il légitime, puisqu'il permet, ne serait-ce que narrativement, d'inscrire des actes, fussent-ils des plus individualisés et locaux, dans la trame de mobilisations solidaires et transnationales : du don d'argent à la bougie allumée posée sur le rebord de la fenêtre en passant par le recyclage de déchets ou les pratiques de consommation éthique, c'est tout un monde de micro pratiques qui entend incarner et exprimer les solidarités transnationales. De la même façon, souligner les différences parfois abyssales qui séparent certains acteurs transnationaux de la solidarité, de leurs bénéficiaires, ne doit pas faire négliger l'étude du travail idéologique de fabrication d'appartenances communes et de liens subjectifs²³.

Cette question du lien entre l'individualisation et la transnationalisation des solidarités ouvre une troisième piste. Si le rôle du développement des moyens de communication transnationaux et à faible coût (fax, Internet, fiabilité des moyens de transfert d'argent internationaux, télévision satellitaire, voire coût historiquement bas du transport aérien) doit être pris en compte, c'est aussi en tant qu'il permet de coaguler et de consolider des « communautés imaginées »²⁴ entre des personnes ou des groupes à la fois relativement isolés dans leurs environnements immédiats, et susceptibles de trouver

²² Ollitrault (S), « De la caméra à la pétition-web : le répertoire médiatique des écologistes », *Réseaux*, 1998, 17 (98), p. 182.

²³ Qui se trouve très souvent être la condition de la mise en place de solidarités au sens matériel du terme, parfois au détriment de conceptions plus complexes : ainsi, de nombreux humanitaires déplorent que le registre du parrainage d'enfants au bout du monde soit si efficace, au détriment des dimensions de l'aide internationale, dans lesquelles seul un apport conséquent de ressources au siège de l'ONG peut permettre une aide efficace...

²⁴ Il est significatif que les théoriciens du nationalisme comme Deutsch, Anderson et Gellner aient accordé tant d'importance aux médias et à la diffusion de cultures de masse standardisées dans la construction des appartenances nationales.

au loin des homologues dont ils se considèrent objectivement proches. Le rôle d'Internet mérite d'être pris en compte à cette aune, plutôt que sur le mode d'un médium apte à lui seul à créer des solidarités²⁵. Il est certain, sous cet aspect, que les nouveaux moyens de communication permettent la mise en commun de ressources (énergies individuelles, ressources financières²⁶, expertise de spécialistes dispersés...) autour de causes qui auraient pu ne pas apparaître prioritaires dans des cadres nationaux. Le développement de certaines solidarités est en fait directement proportionnel à la possibilité *matérielle*, autant qu'idéologique, qui est offerte de se mettre en place.

Enfin, envisager les dimensions globales du développement des solidarités transnationales ne doit pas faire négliger que ces dernières ont aussi des logiques microsociales. Ainsi, ce sont parfois des logiques relevant de réseaux locaux, de la densité de liens de sociabilité²⁷ quotidiens²⁸, qui expliquent la fermeté de l'affirmation et de la mise en pratique de solidarités, fussent-elles à distance (diffusion d'informations, collecte de ressources...²⁹). La dimension localisée³⁰ du développement de

²⁵ Voir sur ce point, les articles de Laurent Gayet, Marc Dixneuf et Marie Törnquist dans ce livre.

²⁶ Fussent-elles individuellement de faible niveau, mais se trouvant collectées à une plus grande échelle.

²⁷ Qui ne datent pas d'aujourd'hui : la collecte en faveur des Grecs souffrants n'était pas loin de mobiliser chaque dame tenant salon à Paris lors de la guerre gréco-turque de 1821.

²⁸ Charles Tilly écrit ainsi « *We have good reasons to believe that collective action on a large scale depends heavily on commitment to subgroups within the acting population rather than directly to the enterprise as a whole* (Sandell 1998). That is, of course, the implication of Doug Mc Adam's findings concerning the effects of network integration on participation in *Freedom Summer* ». Cf. « Do Unto Others », in Giugni (M), Passy (F), eds., *Political altruism? ... op. cit.*, p. 37.

²⁹ Voir à ce sujet le travail de Gautier Pirotte, qui montre bien comment le succès de l'aide à la Roumanie au moment du plan de systématisation des villages roumains, puis après la chute du régime de Nicolae Ceaucescu, reposait largement sur les bases locales, en France et en Belgique, de l'organisation Opération Villages Roumains (OVR)... et sur la méconnaissance de la société roumaine, qui permettait de plaquer la nostalgie des ruralités belge et française sur la situation roumaine. Cf. *L'épisode*

ces solidarités transnationales ne doit d'ailleurs pas être comprise comme renvoyant aux seuls cadres nationaux ou à une dimension communale. La métaphore du « récif de corail »³¹ que développe Sidney Tarrow est extrêmement parlante pour comprendre comment des organisations internationales, qui pour certaines développent des discours, pratiques et idéologies relatives à la solidarité internationale et à la gouvernance planétaire, sont à la fois la cible et les hôtes de certaines entreprises de mobilisations transnationales, qui par la sociabilité horizontale qu'elles permettent entre activistes de différents pays, ont contribué à la matérialisation de mouvements sociaux transnationaux.

Il reste cependant que la référence permanente au terme de « solidarité » ne doit pas aboutir à un regard teinté d'angélisme sur le monde du solidarisme transnational. Les clarifications durkheimiennes permettent de garder à l'esprit que les mécanismes de la division du travail peuvent aussi se retrouver à l'intérieur des mobilisations transnationales, potentiellement porteuses d'importants effets élitistes. Ainsi, les acteurs les plus mobiles et les plus à même de réaliser le travail de mobilisation à l'international sont aussi ceux qui sont dotés de certaines ressources, soit par leurs organisations, soit du fait qu'ils les ont héritées de leur socialisation ou de leur position sociale (ressources financières, capacité à se mouvoir dans des contextes variés, souvent héritée de leur socialisation, maîtrise de plusieurs langues...). Dès lors, il est fort probable que les hérauts les plus visibles de la solidarité transnationale soient aussi ceux qui se trouvent dans la position la plus éloignée de ceux dont ils entendent défendre la cause, les effets de la division sociale du travail politique n'ayant aucune raison d'être

humanitaire roumain. Construction d'une « crise », état des lieux et modalités de sortie, Rapport post doctoral, CERAPS, Lille, janvier 2004.

³⁰ "All politics is local!" déclarait Tip O'Neill, l'ancien président du Congrès des Etats-Unis. Toute action politique est localisée et donc susceptible de se voir qualifiée de locale...

³¹ Tarrow (S), « La contestation transnationale », *Cultures et Conflits*, été-automne 2001, 38-39, p. 187-223.

atténués au plan international parce qu'il sont parés des atours de la solidarité.

possible (par convergence fortuite des microdécisions), mais conceptuellement et théoriquement impensable (contrairement à l'œuvre de Kant). Dans ce schéma, il n'y a plus de grands projets de solidarité collective, seule persiste une micropolitique.

Conclusion

Solidarités transnationales et anomie : une coexistence paradoxale ?

Josepha Laroche

Le troisième colloque de la Section d'Études Internationales (SEI) qui s'est tenu les 21 et 22 octobre 2003 à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne portait sur les solidarités transnationales. Placé sous la direction de Guillaume Devin, l'ouvrage qui en résulte a pour objet d'analyser les modes de structuration des phénomènes de solidarité à l'échelle mondiale et le(s) sens que l'on peut leur donner.

Après avoir rappelé dans son introduction que le terme « solidarité » était d'origine juridique, Guillaume Devin a défini la solidarité comme une relation d'entraide entre acteurs, un fait social qui renvoie à des formes d'action s'inscrivant dans la durée, ce qui explique donc –à juste titre– qu'aucun texte ne l'appréhende par la suite comme un phénomène a-temporel. Bien au contraire, cette recherche collective nous invite à contextualiser et à historiciser à l'avenir toute réflexion que l'on entendrait poursuivre sur les solidarités.

S'agissant des présentes études, elles ont toutes le mérite de nous donner à voir les différents espaces de solidarité qui se sont constitués, tant au plan local, national, que mondial ou « imaginé » au sens de Benedict Anderson. De plus, elles mettent en perspective les modalités d'intervention des solidarités transnationales sur la scène mondiale, nous permettant ainsi de mieux comprendre leurs conditions sociales d'émergence, en considérant notamment l'intervention des acteurs non-étatiques, parties prenantes de cette nouvelle donne. Pour ce faire, reprenant l'hypothèse de Durkheim suivant

laquelle la « densité dynamique » des sociétés suppose que « densité matérielle » et « densité morale » aillent de paire, les auteurs se sont efforcés, par delà la spécificité de leur objet, de montrer que les solidarités connaîtraient aujourd'hui un processus mondial d'individualisation (I) dans le temps même où les sociétés s'intégreraient davantage à l'échelle globale (II). Enfin, ce qui se dégage aussi de leurs travaux, c'est que la montée en puissance des solidarités transnationales réactive certaines formes de désorganisation sociale et souligne la disparition de valeurs communes. Autrement dit, on ne saurait penser les solidarités transnationales actuelles sans mener dans le même temps une réflexion sur l'anomie.

Un processus mondial d'individualisation

Avec Klaus-Gerd Giesen, qui s'est attaché à commenter les œuvres d'Emmanuel Kant et de Jacques Derrida, nous pouvons recadrer les solidarités transnationales dans leur dimension philosophique et normative, en gardant toujours présent à l'esprit que la solidarité se pose à tout individu « cosmopolitique » aussi bien comme un droit que comme un devoir.

La lecture de l'ensemble des contributions fait apparaître combien les solidarités sont à présent diversifiées et démultipliées, tandis que leurs acteurs connaissent une grande hétérogénéité ; devenus innombrables et plus guère identifiables, ils restent même quelquefois anonymes. Loin d'être nécessairement en connivence, ni toujours liés les uns aux autres, ils demeurent souvent étrangers les uns aux autres ; au point qu'il faille souligner ici le paradoxe suivant lequel les solidarités se déploient parfois dans l'anomie.

A- Modalités de circulation des solidarités

Comme le montre Laurent Gayer dans sa recherche consacrée à Internet et aux « réseaux de la colère », plus la transnationalisation des solidarités s'opère facilement, plus la

dialectique homogénéité-hétérogénéité se met en place grâce à une valorisation concomitante de l'échelon local et mondial. Avec bien souvent le niveau national qui se trouve court-circuité, notamment grâce au « bricolage » d'une nouvelle identité, à l'instar des « "hacktivistes" qui continuent de penser et de s'organiser localement tout en agissant globalement ». De même, l'étude de cas portant sur « la solidarité migrante » réalisée par Emmanuelle Le Texier indique que les différentes formes d'action collective en faveur des populations immigrées se traduisent par « des échanges transfrontaliers de solidarité à l'échelle subnationale ». En d'autres termes, la mobilisation des structures communautaires exprimant une solidarité envers l'immigré se manifeste simultanément sur différents plans : de l'État d'accueil à l'État d'origine, en passant par le village et la scène mondiale ; là encore, le local et le global paraissent indissociables et doivent être pensés dans un seul mouvement. Mais à lire ces textes, on comprend bien que la densification des pratiques de solidarité ne signifie pas que les individus échappent automatiquement –et comme par magie– à tout processus d'atomisation car certains témoignent de conduites erratiques et désordonnées qui renvoient à une certaine absence de cadres sociaux stables.

B- La composante organisationnelle des solidarités

Dans son enquête consacrée aux militants de Greenpeace-France, Nadège Fréour met en relief des phénomènes de solidarités intra-organisationnelles, sans qu'il existe pour autant des relations interpersonnelles entre des individus qui peuvent parfois même être atomisés. En fait, elle précise que c'est l'appartenance à l'organisation qui détermine la perception de liens de solidarités transnationales entre les militants, cette solidarité étant « à la fois un moteur et une rétribution de l'action militante » mais aussi, le cas échéant, un substitut efficace à une absence ou à un déficit de règles et de sanctions communes. Pour sa part, Philippe Ryfman insiste plutôt sur les réaménagements qui s'opèrent depuis quelques années entre les ONG intervenant dans les secteurs du développement et de l'humanitaire, ce qui le conduit à envisager les types inédits de

mobilisation qu'ils induisent. En effet, de nouvelles logiques d'action président désormais à la multiplication de campagnes de plus en plus globalisées (médicaments essentiels, mines anti-personnel). À cet égard, il indique qu'un fort mouvement de concentration et de coalition organisationnelles est en voie de s'imposer (exemple de Voice). Ainsi, souligne-t-il que les solidarités transnationales trouvent à présent bien souvent à s'exprimer dans le cadre de la mondialisation par le biais de fusions entre ONG¹. Ce mouvement de rationalisation organisationnelle, qui a pour origine la recherche « d'une masse critique », se donne particulièrement à voir dans la mouvance de l'altermondialisation où la doxa dominante stigmatise la mondialisation de l'économie de marché ; le développement exponentiel de la production et des marchés étant alors perçu comme une nouvelle forme de la division du travail anémique. L'absence de toute régulation du système transnational et l'existence d'acteurs n'ayant plus guère de limites qui leur soient légitimement imposées contribuant à nourrir ce genre de dénonciation militante. C'est dire que si les solidarités transnationales confirment bien un processus d'intégration mondiale des sociétés, elles ne résolvent pas les questions essentielles de désorganisation sociale et de disparition des valeurs communes induites par une globalisation des échanges, au demeurant asymétriques.

Un processus d'intégration mondiale

Afin d'analyser la configuration des solidarités à l'échelle mondiale, les auteurs de cet ouvrage se sont penchés sur la coopération, les coordinations et les articulations qui existent entre les différents protagonistes des solidarités transnationales ; qu'il s'agisse aussi bien des États, des firmes, des O.I., des ONG, ou bien encore des groupes et individus. En l'espèce, ils se sont appuyés sur les riches acquis de la sociologie des mouvements sociaux, comme Johanna Siméant par exemple,

¹ Josepha Laroche, dir., *Mondialisation et gouvernance mondiale*, IRIS, PUF, 2003.

qui constate à quel point la solidarité est invoquée dans un nombre considérable d'arènes politiques. Raison de plus, nous dit-elle, pour distinguer « les idéologies de la solidarité, des solidarités effectives ». Aussi, met-elle en garde contre le risque qu'il y aurait à confondre la solidarité transnationale, en tant que fait sociologique, de son avatar qualifié de « solidarisme transnational », simple discours que les acteurs de la solidarité tiennent sur leur propre pratique.

A- La mixité des solidarités

Examinant les réseaux militants transnationaux, défenseurs des populations autochtones, David Dumoulin-Kervran pointe les « mixtes » privé/public (ex : États/ONG ; ONG/O.I.), micro/macro politiques, local/mondial par lesquels se construisent et s'expriment aujourd'hui la solidarité transnationale envers « les peuples indigènes » comme la validation de nouvelles « identités ethniques ». En l'occurrence, il évoque l'insertion tant au plan mondial que local d'un « lobbying multi-niveaux », impliquant conjointement les gouvernements locaux, les États, les organisations internationales et les ONG : autant d'intervenants qui – à titre individuel – demeurent naturellement porteurs d'un projet spécifique dans lequel la solidarité se décline selon un référentiel propre. Pour sa part, bien que Elena Aoun se soit intéressée à un tout autre objet – la campagne civile internationale pour la protection du peuple palestinien – elle observe aussi une totale intrication des acteurs parties prenantes des solidarités. Certes, cette mixité et la démultiplication des niveaux d'intervention ne remettent pas en cause, « l'incontournable rôle des États », mais elles témoignent cependant de ce monde multicentré conceptualisé par Rosenau.

B- Les chaînes de solidarité

Par ailleurs, l'ensemble de l'ouvrage vérifie bien l'hypothèse suivant laquelle, plus le mouvement de transnationalisation des solidarités s'effectue sans heurts, plus les chaînes de solidarité sont amples et bénéficient de relais nombreux et plus la

solidarité est perçue comme légitime. Ainsi, après avoir étudié les listes de diffusion présentes sur Internet, Marc Digneuf et Marie Törnquist soulignent combien ces dernières favorisent en fait une densification des contacts entre les membres des associations et des ONG inscrits sur ces listes ; de sorte que les chaînes de solidarité s'en trouvent renforcées, au point même de permettre de tisser « des liens nouveaux ». S'agissant de « l'engagement politique en exil », Olivier Crojean a, quant à lui, mis l'accent sur le rôle que l'imaginaire exerce dans la création des « chaînons organisationnels de la solidarité » par des militants kurdes immigrés qui entendent « se vouer à la cause », en Allemagne ou en France par exemple. Les chaînes de solidarité s'inscrivent alors dans le réel « ici et maintenant » à partir d'« une souffrance à distance » pour reprendre le célèbre mot de Boltanski, c'est-à-dire d'une médiatisation de la souffrance qui fonde et nourrit la solidarité.

Enfin, cette publication permet de tester une dernière hypothèse, à savoir que, plus les chaînes de solidarité sont courtes, contestées et clandestines, moins il y a de coopération. Elisabeth Buckspan en fait d'ailleurs la démonstration en étudiant les réseaux de solidarités trans-gouvernementales, lorsqu'elle s'interroge sur leur aptitude à transgresser les loyautés nationales². En effet, dès lors qu'ils peuvent se former et prospérer à l'abri de tout contrôle démocratique, voire dans « une logique d'opacité et de déresponsabilisation », elle montre qu'ils peuvent réduire à néant la pertinence d'une notion comme celle d'intérêt général. Dans ces conditions, on comprendra aisément que le commerce international et les négociations multilatérales en cours fassent l'objet de tant de luttes concurrentielles entre ces réseaux, dans la mesure où c'est précisément en grande partie là que se joue la dynamique du changement mondial.

En ces temps de mondialisation où « la solidarité » n'a peut-être jamais été aussi invoquée et convoquée dans les différents espaces politiques – du local au mondial –, il semble plus que

² Josepha Laroché, dir., *La Loyauté dans les relations internationales*, Paris, L'Harmattan, 2001.

jamais indispensable de garder présent à l'esprit, l'apport majeur de cet ouvrage, à savoir que la démultiplication des acteurs et des espaces de solidarités transnationales n'exclut en rien la persistance de phénomènes d'anomie. Incontestablement, il y a là matière à s'interroger sur un tel paradoxe.